

Compte rendu – Session de travail du mardi 6 avril 2021

Compte rendu de la session de travail tenue par les membres du Conseil de la Ville de Trois-Rivières le 6 avril 2021 en présence des journalistes par visioconférence.

Sont présents les membres suivants : M. François Belisle, Mme Ginette Bellemare, Mme Maryse Bellemare, M. Dany Carpentier, M. Michel Cormier, M. Daniel Cournoyer, M. Claude Ferron, M. Pierre-Luc Fortin, M. Jean Lamarche, Mme Mariannick Mercure, M. Pierre Montreuil, Mme Valérie Renaud-Martin, M. Denis Roy, Mme Sabrina Roy et M. Luc Tremblay.

Examen, suivi (sauf huis clos) et approbation du compte rendu de la session de travail ordinaire du 16 mars 2021

Sujet	Aucune modification n'est apportée au compte rendu de la session de travail ordinaire du 16 mars 2021.
Décision : s/o	
Responsable de l'exécution : s/o	
Échéancier / suivi : s/o	
Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure : s/o	
Documents remis, discutés, projetés ou écoutés : s/o	

Analyse des points à l'ordre du jour

Sujet

M^e Yolaine Tremblay annonce le retrait du point 51 puisqu'il faut attendre la fin du délai avant d'adopter la résolution, délai fixé au 9 avril 2021. Elle ajoute que deux points seront ajoutés en Affaires nouvelles, le projet de l'église Sainte-Marguerite (ouverture de registre) et la vente d'un terrain, dans le parc industriel 40-55, à l'entreprise Elmec. Les deux points seront ajoutés sur Instances sans papier.

Des questions sont posées en lien avec les points 1, 4, 5, 7, 8, 11-12-25-26-28, 22, 27, 48, 50 et 74.

Plus précisément, au point 1, M. Pierre-Luc Fortin demande quelle est la vision pour cette partie du boulevard Thibeault où se côtoient des commerces et des résidences unifamiliales, comment faire pour l'embellir et s'il est possible d'imposer un PPCMOI afin de déterminer certaines conditions et orientations pour le secteur. M. Robert Dussault répond qu'il s'agit d'un secteur difficile à aménager, et que des modifications seront apportées au Schéma pour mieux structurer cette zone déjà comprise au Règlement où la vocation tend à être davantage commerciale que résidentielle.

Au point 4, Mme Valérie Renaud-Martin demande si les tarifs exigibles auront une incidence sur les soumissions en cours et s'ils sont rétroactifs. M. Ghislain Lachance répond que les demandes reçues sont traitées selon le règlement de tarification en vigueur à la date à laquelle elles ont été reçues.

Au point 5, Mme Valérie Renaud-Martin demande si les jeux dans la rue seront autorisés dans les rues conviviales. M^e Yolaine Tremblay répond que les rues sont énumérées dans la résolution et que par conséquent, les jeux dans la rue seront permis dans les rues conviviales.

Au point 7, M^e François Belisle demande s'il existe un plan pour de la plantation d'arbres résidentielle. Mme Mariannick Mercure répond que c'est ce qui a été fait l'an passé au moyen d'un tirage. Cette année, le budget est consacré à de la plantation d'arbres chez les ICI. Il serait cependant possible d'aborder la question des arbres dans les nouveaux quartiers à une prochaine réunion du Comité sur le développement durable et l'environnement et de demander un état de situation à une prochaine plénière.

Au point 8, M. Dany Carpentier demande si l'achalandage accru à l'Île Saint-Quentin en raison de la gratuité a eu des répercussions sur les lieux. M. Philippe Champagne répond qu'il y a des déchets à ramasser et M. Pierre Montreuil affirme que le conseil d'administration de l'Île se préoccupe de cette question. M. Carpentier demande aussi pourquoi prolonger la gratuité durant un mois supplémentaire. M. Champagne répond que dans le règlement de tarification, la gratuité est en vigueur jusqu'au 30 avril 2021 et qu'il faut harmoniser la résolution avec le règlement et que pour l'instant, l'Île n'a pas la main-d'œuvre pour offrir tous les services habituels, ce qui explique aussi la gratuité.

Aux points 11, 12, 25, 26 et 28, Mme Sabrina Roy demande s'il existe un plan concernant la réfection des infrastructures pour que la situation vécue sur la rue Beauchemin ne se reproduise plus. M. Robert Dussault répond qu'une équipe se penche sur des solutions de rechange pour éviter que la situation ne se reproduise.

Au point 22, M^e François Belisle demande si la Ville a reçu de nombreux commentaires sur les modifications qui seront apportées à la collecte des matières résiduelles. M. Robert Dussault répond qu'une veille des médias sociaux est faite, mais que les commentaires négatifs ne sont pas très nombreux considérant que le contrat de collecte est d'une durée de sept ans.

Au point 27, Mme Mariannick Mercure annonce qu'elle demandera le vote sur le projet de règlement. Elle demande si les neuf élus qui avaient voté en faveur de la réduction du budget dédié aux pistes cyclables ont depuis changé d'idée. Elle propose de retirer le point de la séance publique et de discuter à huis clos avec tous les membres du Conseil municipal et des fonctionnaires pour voir s'il est possible de trouver des fonds pour revenir au budget prévu initialement. Après une longue discussion, les membres du Conseil conviennent de demander le vote à la séance publique et de discuter de la question lorsque viendra le temps de discuter des surplus.

Au point 48, M. Dany Carpentier demande si ce projet sera accessible aux personnes à faible revenu et s'il profite d'une subvention municipale. M. Robert Dussault répond qu'à sa connaissance, le projet n'est pas destiné à une clientèle à faible revenu et qu'il ne profite pas d'une subvention municipale, mais de crédits d'impôt du gouvernement provincial.

Au point 50, M^e François Belisle demande si le PPCMOI permettra de restreindre l'accès à l'entrepôt à même le terrain de la quincaillerie. M. Robert Dussault répond que c'est le cas.

Au point 74, Mme Valérie Renaud-Martin demande si l'appropriation d'un million \$ provient des excédents de fonctionnement. Mme France Cinq-Mars répond qu'au dépôt des états financiers, un montant de 25 % est réservé pour la dette et que ce montant est envoyé dans les excédents. Il est maintenant temps de reprendre ce montant pour financer la dette.

Décision : s/o

Responsable de l'exécution : s/o

Échéancier / suivi : s/o

Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure : s/o

Documents remis, discutés, projetés ou écoutés : s/o

Points demandés par les élu·es et les élus municipaux

Sujet	<p>Pôle sportif trifluvien – M. Pierre-Luc Fortin</p> <p>M. Pierre-Luc Fortin souhaite qu'un mandat soit accordé à la Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire (DCLVC) afin d'élaborer un plan directeur sur le pôle sportif du parc Martin-Bergeron pour éviter de diluer les équipements dans la Ville et attirer des événements d'envergure, ce qui, selon lui, s'arrime avec le Plan directeur du Bas-du-Cap et le Plan directeur d'Aleris. M. Jean Lamarche donne la parole à M. Philippe Champagne qui affirme que la DCLVC travaille depuis de nombreuses années dans cette direction et que le parc Martin-Bergeron a déjà été ciblé comme pôle principal pour la venue des Jeux du Québec et des Jeux du Canada. M. Fortin souhaite aller encore plus loin et demander l'élaboration d'un plan directeur qui sera adopté par le Conseil municipal.</p> <p>Les élus discutent du Plan directeur pour le tourisme sportif élaboré par IDÉTR (qui sera adopté à la séance publique et qui nomme le parc Martin-Bergeron), d'un malaise face à cette demande alors que le dossier n'a pas été discuté au Comité sur la culture, les loisirs et la vie communautaire (CCLVC) avant d'être ramené devant le Conseil et du travail déjà en cours à la DCLVC en lien avec la candidature de la Ville aux Jeux du Québec et aux Jeux du Canada et souhaitent avoir un portrait de ce qui a été fait avant de préparer un plan directeur. Un point sera inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine rencontre du CCLVC et un suivi sera fait auprès des membres du Conseil au cours des prochains mois.</p> <p>Préparations budgétaires 2022 – Volet public – M. Claude Ferron</p> <p>M. Claude Ferron souhaite que les discussions budgétaires soient ouvertes au public. Il propose d'enregistrer les discussions budgétaires de juin et de les diffuser sur le site Web de la Ville, ce qui permettrait aux citoyens de comprendre les discussions, les contraintes budgétaires et les choix qui sont faits. Certains membres du Conseil sont prêts à aller de l'avant alors que d'autres préfèrent diffuser seulement les premières discussions budgétaires et non pas celles où les choix sont faits. M. Ferron demande aux élus intéressés de lui écrire avant la fin de la semaine pour qu'il puisse convoquer des rencontres durant lesquelles élus et fonctionnaires pourront se pencher sur les bonnes pratiques dans le domaine et mettre en place une façon de faire pour les discussions budgétaires de juin.</p> <p>Formaliser certaines façons de faire et formation des nouvelles élu·es et des nouveaux élus – Mme Mariannick Mercure</p> <p>Mme Mariannick Mercure rappelle que des façons de faire informelles ont été adoptées depuis le début du mandat en 2017 et demande à ses collègues s'ils sont d'accord pour en faire la liste et les adopter par résolution. Les élus sont divisés sur la question : certains ne souhaitent pas imposer la façon de faire actuelle au prochain Conseil municipal alors que d'autres préfèrent formaliser ces façons de faire puisque le prochain Conseil municipal pourra décider de les garder ou non. M^e Annie Pagé souligne que l'équipe du Greffe, qui devra revoir ces résolutions, est déjà à bout de souffle et que son temps est limité en raison de la préparation de la prochaine élection municipale. Mme Mercure souhaite aussi qu'une formation soit obligatoire pour les élus trifluviens, qu'ils soient nouvellement élus ou réélus. Cette formation pourrait s'inspirer de celle donnée par l'Union des municipalités du Québec et offerte par un consultant externe. En raison du manque de temps, les membres du Conseil conviennent de reprendre ces discussions à la plénière du 20 avril prochain.</p> <p>Suivi de la rencontre du 16 mars 2021 concernant la proposition de la présidente du Comité sur les travaux publics et le génie de cesser le déneigement des trottoirs sur une distance de 4,8 km dans les différents secteurs de la Ville identifiés – Mme Valérie Renaud-Martin</p> <p>Mme Valérie Renaud-Martin revient sur les discussions qui ont porté sur le déneigement des trottoirs lors de la dernière plénière et informe ses collègues qu'à la suite de discussions avec l'équipe des Travaux publics, elle propose le maintien du moratoire actuel jusqu'à l'hiver 2021-2022 et de ne pas déneiger de nouveaux trottoirs, sauf les artères. Les élus discutent et conviennent qu'ils n'ont pas vraiment le choix tant que les sites de dépôt à neige ne seront pas agrandis.</p>
Décision :	<p>Pôle sportif trifluvien : Présenter le sujet à une prochaine rencontre du Comité sur la culture, les loisirs et la vie communautaire et faire un suivi au Conseil au cours des prochains mois.</p> <p>Préparations budgétaires 2022 : Convoquer des rencontres pour élaborer une façon de diffuser les discussions budgétaires de juin.</p>

Formaliser certaines façons de faire et formation des nouvelles élues et des nouveaux élus : Reprendre les discussions à la plénière du 20 avril 2021.

Suivi de la rencontre du 16 mars 2021 – Déneigement des trottoirs : Maintenir le moratoire sur le déneigement des trottoirs jusqu'à l'hiver 2021-2022.

Responsable de l'exécution : s/o

Échéancier / suivi : s/o

Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure : s/o

Documents remis, discutés, projetés ou écoutés : s/o

Tour de table des présidentes et présidents des comités et des commissions (sauf huis clos)

Sujet	<p>Les présidentes et présidents des comités et des commissions présentent les points importants et les recommandations émanant de leur comité ou commission devant être approuvées par tous les élus.</p> <p>Comité sur l'aménagement du territoire : M. Claude Ferron annonce que de nombreux dossiers ont été abordés : un citoyen a quitté le Comité en raison d'un agenda trop rempli, les grandes orientations du plan d'urbanisme ont été présentées et une recommandation doit être faite au Conseil : inscrire dans les prochaines discussions budgétaires une somme de 150 000 \$ non récurrente pour la mise en œuvre d'une future politique d'habitation et maintenir au budget la somme consacrée au logement social.</p> <p>Comité sur la culture, les loisirs et la vie communautaire : M. Denis Roy résume les sujets présentés lors de la dernière rencontre du Comité : projet de terrain synthétique au parc Martin-Bergeron, festivités familiales l'été prochain (fêtes de quartier de moindre envergure qu'à l'habitude) et reconnaissance d'un nouvel organisme, Habitations Logis-vie.</p> <p>Comité sur la mobilité durable et la sécurité routière : M. Pierre Montreuil annonce qu'une rencontre de démarrage a eu lieu jeudi dernier en vue de la protection des usagers les plus vulnérables entre Mme Maude Desrosiers et des représentants de la firme EXP pour analyser la situation autour de cinq écoles (Sainte-Bernadette, Le P'tit bonheur, des Terrasses, Beau-Soleil et Saint-Pie-X) et de trois intersections de transport actif pour les aînés (Jean-XXIII et côte Richelieu, des Forges et Royale et rues situées près du Centre Jean-Noël-Trudel)</p>
Décision : s/o	
Responsable de l'exécution : s/o	
Échéancier / suivi : s/o	
Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure : s/o	
Documents remis, discutés, projetés ou écoutés : s/o	

Bilans, résultats de sondage et états de situation par les fonctionnaires

Sujet	Précisions / Discussion Aucun sujet n'est discuté.
Décision : s/o	
Responsable de l'exécution : s/o	
Échéancier / suivi : s/o	
Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure : s/o	
Documents remis, discutés, projetés ou écoutés : s/o	